

L'opération Chèque-cadeau revient pour nos aînés



Une belle occasion de se faire plaisir et de consommer local. La distribution des « Chèques-cadeaux » s'est déroulée début décembre. Elle a été réalisée par 11 personnes, bénévoles et élus, du Centre communal d'action sociale de la ville de Beaufort-en-Anjou. Les bénéficiaires* peuvent les dépenser jusqu'au 31 mars 2026, selon leurs envies, dans les 28 commerces de la ville participants à l'opération (liste ci-dessous).

Pour ne pas se tromper, les commerces sont identifiables par un macaron « Je participe à l'opération chèques-cadeaux de la ville ».

L'opération « Chèque-cadeau » s'adresse à tous les Beaufortais et Géens, âgés de 77 ans et plus, n'ayant pas pu participer au temps fort « Festi'âge » organisé le 9 octobre dernier. 172 foyers sont concernés : 124 personnes seules et 48 couples pour un montant global de 3 920 euros.

Les chèques-cadeaux ont une valeur faciale de 10 €. Deux chèques pour une personne seule : 20 € et trois chèques pour un couple : 30 €).

> Consultez la liste des commerces participants à l'opération : [cliquez ici](#)